



Paris le 17 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE  
 INTERSYNDICALE PUBLIC/PRIVE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

**Forêts publiques et changement climatique :  
 Le Contrat Etat ONF 2021-2025 doit être renégocié.**

Le contrat Etat/ONF pour la période 2021/2025 a été approuvé lors du Conseil d'Administration (CA) de l'ONF du 2 juillet dernier ... par les seuls représentants des Ministères. Ce contrat ne dote pas l'ONF du modèle économique viable que les personnels, les 11 000 communes forestières, les associations de protection de la nature et de nombreux parlementaires appellent de leurs vœux depuis des années.

Conséquence : Après avoir supprimé 5 000 emplois en 20 ans à l'ONF, soit 4 emplois sur 10, l'Etat s'acharne : 500 emplois supplémentaires à supprimer d'ici à 2025.

Ce contrat ne permettra donc pas au service public forestier de faire face aux immenses défis auxquels sont confrontées les forêts publiques dans le cadre du changement climatique : dépérissements massifs, adaptation indispensable, forte augmentation des risques incendies, tempêtes, glissements de terrain, submersions... L'intérêt général dont celui des générations futures est hypothéqué.

Pour ces raisons, tous les représentants du monde forestier au sein du CA de l'ONF ont voté contre ce contrat : communes forestières, régions, filière bois, associations environnementales, monde de la chasse et personnels de l'Etablissement.

Depuis la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) a demandé, dans son communiqué de presse de juillet, à ce que le contrat Etat/ONF soit « *entièrement redéfini* » à l'occasion des Assises de la forêt et du bois qui se déroulent jusqu'en janvier 2022 sous l'égide du Gouvernement.

En septembre, 75 députés de tous bords ont co-signé un courrier de la députée Anne Laure CATTELOT au Ministre de l'Agriculture pour déplorer que le contrat Etat/ONF soit « *un nouveau coup porté à l'ONF et ses effectifs* ». Ils réclament « *un nouveau pacte pour la forêt et donner les moyens à l'ONF de relever les défis environnementaux et économiques qui se présentent à elle* ».

**POUR DONNER A L'ONF LES MOYENS DE SES MISSIONS, LE CONTRAT ETAT/ONF DOIT ETRE RENEGOCIE.**

**Pour faire aboutir cette revendication, les personnels de l'ONF soutenus par élus, associations et citoyens manifesteront à Paris le jeudi 25 novembre du siège de l'ONF au Ministère de l'Economie.**

|                             |                |                              |                |
|-----------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
| <u>Contacts :</u>           |                |                              |                |
| <u>SNUPFEN Solidaires :</u> |                | <u>FNAF-CGT :</u>            |                |
| Patrice MARTIN              | 06 15 83 55 19 | David DRUESNE                | 06 24 97 30 69 |
| Philippe CANAL              | 06 17 82 16 75 | <u>EFA-CGC :</u>             |                |
|                             |                | Arnaud METAIS                | 07 60 17 60 69 |
| <u>CGT Forêt :</u>          |                | <u>Forêt Publique UNSA :</u> |                |
| Loukas BENARD               | 06 25 09 49 12 | Corinne LARENAUDIE           | 06 88 41 83 12 |
|                             |                | François ROY                 | 06 09 50 18 14 |